

PERMANENCES DES ÉLUS

Raymond MERCIER, Maire : *mercredi de 10h à 12h sur rdv.*

Alain LE ROUX, Adjoint Affaires scolaires, Enfance - Jeunesse, Associations : *samedi de 11h à 12h.*

Joseline JEZEQUEL, Adjointe Finances *sur rdv.*

Gérard POULIQUEN, Adjoint Voirie - Bâtiments, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h.*

Madeleine NICOL, Adjointe Affaires sociales - CCAS, Petite Enfance : *mardi de 10h à 11h / sur rdv 06 86 46 68 52*

Robert BODIGUEL, Adjoint Urbanisme, Espaces Urbains, PLU, SPANC, Réseaux : *samedi de 9h à 10h et sur rdv.*

ETAT-CIVIL

DÉCÈS :

27/12/2018 : Annie LE BER, sans profession, 57 ans, domiciliée à Guiclan 2 rte de St Thégonnec, épouse de André CHARLOU, est décédée à son domicile.

01/01/2019 : Jonathan BOULIC, sans profession, 32 ans, domicilié à Guiclan 3 LD Kerhervé, époux de Chloé GATOULLAT, est décédé à son domicile.

NAISSANCE :

01/01/2019: Lili EUZEN au foyer de Cyril EUZEN et Pauline REOUR, domiciliés à Guiclan, 7 LD Kerriou.

SORTIR À GUICLAN EN FÉVRIER

Dimanche 10	OGEC Sacré Coeur	Triskell	Loto
Samedi 16	APEL Sacré Coeur	Salle des sports	Récréafun
Dimanche 17	APEL Sacré Coeur	Salle des sports	Récréafun
Vendredi 22	Bibliothèque	Scène triskell	Animation
Samedi 23	Assoc Guiclan Autrement	Triskell	Bal costumé
Samedi 2 mars	APE Ecole Jules Verne	Triskell	Loto

CITOYENNETÉ

RECENSEMENT CITOYEN

Tout Français doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie, entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Documents à présenter :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille à jour

PRELEVEMENT À LA SOURCE

Depuis le 2 janvier, il est possible de joindre les agents des finances publiques, pour toute question concernant l'impôt à la source des particuliers, en composant le 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00, au prix d'une communication locale, Vous pouvez aussi consulter le site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) ou le portail <https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/je-gere-mon-prelevement-la-source>

ELECTIONS

Les modalités de gestion des listes électorales évoluent au 1er janvier 2019, les élections européennes du 26 mai 2019 seront les premières élections générales se déroulant avec des listes électorales extraites du Répertoire Electoral Unique.

Pour voter à ces élections, les électeurs peuvent déposer leurs demandes d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019.

Chaque électeur devra alors :

- être âgé de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019
- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne
- jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne
- apporter la preuve de son attache avec la commune d'inscription.

Les jeunes de 18 ans ayant effectué leurs démarches de recensement citoyen l'année de leur 16 ans sont automatiquement inscrits sinon ils doivent contacter leur mairie.

Les élections européennes 2019 auront lieu du 23 au 26 mai dans tous les pays membres pour élire les représentants des citoyens européens au Parlement. Cette année, quelques changements sont prévus. La loi du 25 juin 2018 a introduit un changement majeur en France : l'adoption d'une circonscription unique mettant fin aux huit circonscriptions régionales. Chaque parti devra présenter une liste de 79 candidats pour l'ensemble du territoire français. Le système de la représentation proportionnelle est toujours conservé. A l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Les sièges du Parlement européen sont attribués en fonction du nombre d'habitants de chaque État membre. En 2019, 705 eurodéputés seront élus et non plus 751 comme en 2014. Avec l'entrée en vigueur du Brexit en mars 2019, il n'y aura plus de députés britanniques. La composition du Parlement européen a en ce sens été rééquilibrée pour allouer des sièges supplémentaires à quatorze États membres qui étaient sous-représentés démographiquement. Ainsi, la France sera représentée par 79 députés, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019, élus pour 5 ans au suffrage universel direct.

SERVICES ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



Nouvelle adresse mail: rpe.paysdelandi@gmail.com

LES HORAIRES

Pour rappel, voici les horaires d'ouverture du Relais à Landivisiau:

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/19h45	9h/17h

Les permanences administratives en itinérance se font désormais
SUR RENDEZ-VOUS, à la demande du public.

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE : 1000 PATTES

Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
Communes d'accueil :



Lundi/ PLOUNEVERTER	Jeudi/ GUIMILIAU
Mardi/ GUIMILIAU	Vendredi/ PLOUVORN
Mercredi/ ST VOUGAY	
Renseignements au 06 64 22 28 14	

CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 et 12 ans les mercredis et
pendant les vacances scolaires

Permanences de la directrice : les **lundi et mardi de 9h à 11h45**. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur guiclan.fr, vous les
trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

ANIMATION JEUNESSE

Accueil des enfants de 8 à 17 ans pendant les
vacances scolaires.

Renseignements au 06.77.75.81.17

**Il est encore possible de s'inscrire en fonction des
places disponibles en utilisant le bulletin papier et en
contactant les directrices.**



RESTAURANT SCOLAIRE

Les inscriptions occasionnelles doivent être faites avant le **mardi midi** pour la semaine suivante, soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie. Passé ce délai, l'inscription est possible mais le repas sera facturé 5.10 €. Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

Devenir "Famille de vacances" avec le Secours populaire français

Le droit aux vacances pour tous les enfants

Un enfant sur trois ne part toujours pas en vacances. Le Secours Populaire Français – Fédération du Finistère recherche des familles prêtes à accueillir bénévolement un enfant de 6 à 10 ans l'été prochain.

Vous habitez à la campagne ou à la mer ? Accueillez un enfant.

Le dispositif « Familles de vacances » du Secours Populaire Français permet aux enfants issus de milieux défavorisés âgés de 6 à 10 ans de venir en vacances dans une famille du Finistère.

Ce dispositif visant à lutter contre les exclusions fait ses preuves, puisque le Secours Populaire Français constate que beaucoup d'enfants inscrits pour la première année sont réinvités par la famille de vacances l'année suivante car des liens affectifs se créent.

Vous et votre famille souhaitez tenter l'aventure ?

L'équipe vacances du SPF29 est disponible pour vous rencontrer.

N'hésitez pas à prendre contact

par téléphone : 02 98 44 48 90 (mardi matin et jeudi matin)

par courriel : vacances@spf29.org



CC PAYS DE LANDIVISIAU

Les permanences « HABITAT »
sur la Communauté de Communes

FEVRIER 2019



Permanences service Habitat : réception du public

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat



Le service Habitat répond à vos questions :

- par téléphone au 02 98 68 42 41
- par mail à l'adresse d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com
- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau

↳ du lundi au jeudi : de 9h à 12h sans rendez-vous
de 14h à 17h sur rendez-vous
↳ le vendredi : sur rendez-vous

Pour les propriétaires occupants, se munir du dernier avis d'imposition sur le revenu

Permanence HEOL (3ème jeudi)

Conseil technique sur les économies d'énergie
<http://www.heol-energies.org>

3ème jeudi matin

HEOL vous informe :



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET
DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau : le **jeudi 21 février 2019 de 9h à 12h sans rendez-vous**
- par téléphone au 02 98 15 18 08
- à l'agence au 38 rue du Mur à Morlaix

Se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

Permanences ADIL (1er et 3ème mercredis)

Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement
<https://www.adil29.org>

1er & 3ème mercredis après-midi

Un conseiller-juriste de l'ADIL vous reçoit :



- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau **les mercredis 06 et 20 février 2019 de 14h à 17h** (sur rdv pour un projet d'accession à la propriété : 02 98 46 37 38)
- par téléphone au 02 98 46 37 38 (fermé au public le jeudi matin)
- aux agences de Brest (14 bd Gambetta) et Quimper (23 rue J. Jaurès)

Le cas échéant se munir des documents nécessaires (bail de location...)

**STAGE
ARTS DE LA SCÈNE**

Les 11 et 12 février 2019 à GUICLAN !

**DANSE
THÉÂTRE
CHANT**

**Nouveau à
GUICLAN !
ADULTES/ENFANTS/ADOS**

INFOS PRATIQUES

- ✓ Tarif : 35 €
- ✓ Horaires:
 - o Enfants (6-13 ans) : De 14h à 16h chaque jour
 - o Ados/Adultes (14 ans et plus) :
 - De 20 à 22h le lundi/ De 18h à 20h le mardi
- ✓ Lieu : Salle du Triskell à Guiclan
- ✓ Renseignements et inscriptions au 06 15 49 90 45 ou par mail à : uplandern@hotmail.fr

Association Troop'Up - uplandern
Association régie par la loi 1901 et le décret du 16 août 1901

COMPTE RENDU

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Sophie BARNIT et Nicole KERUZEC excusées.

1. Modification Commissions

Suite au décès de M. Jean Pierre MOUROCCQ, la composition des commissions communales et extérieures a été modifiée, les changements sont les suivants :

► Composition des commissions

Commission urbanisme PLU	Robert BODIGUEL, Gérard POULIQUEN, Benoit RIOU, Jacques MEUDEC, Marie Claude LE ROUX
Commission voirie bâtiment	Gérard POULIQUEN, Robert BODIGUEL, Benoit RIOU, Christian LE FOLL, Marie Claude LE ROUX
Commission économie	Robert BODIGUEL, Madeleine NICOL, Patricia NICOL, Christian LE FOLL, Marie Christine CORNILY
Commission cantine	Alain LE ROUX, Joseline JEZEQUEL, Sophie BARNIT, Anne-Thérèse LE GOFF, Morgane ESPRIT

► Commission extérieure

CCPL	Commission économique : Robert BODIGUEL
------	---

2. Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du plan local d'urbanisme

La commune a prescrit l'élaboration d'un PLU par délibération du conseil municipal du 27 juin 2013, et un diagnostic a été réalisé afin d'élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Un premier PADD a déjà fait l'objet d'un débat lors du conseil municipal du 21 janvier 2016.

Dans son avis du 18 septembre 2016, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) a émis des observations, notamment sur les enjeux "consommation d'espace" et « ressource en eau », par conséquent le PADD a été modifié. Ce dernier présente les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement : conforter et maîtriser son attractivité résidentielle, maintenir et développer des activités économiques diversifiées et ancrées sur le territoire et assurer la préservation et la valorisation des richesses environnementales et patrimoniales du territoire.

A l'unanimité, le conseil municipal valide le nouveau PADD.

3. PLU : Etude et devis « Loi Barnier »

Dans le secteur de Kermat en bordure de la RN 12, afin de réduire les marges inconstructibles en vue de l'extension de la ZA de Kermat, il sera réalisé une étude globale d'aménagement intégrant les critères définis par le code de l'urbanisme : prise en compte des nuisances, de la sécurité, de la qualité architecturale, ainsi que de la qualité de l'urbanisme et des paysages. Le coût de cette étude est de 4 850.00 € HT.

4. PLU : Avenant au contrat de l'élaboration du PLU

Suite à la reprise de l'élaboration du PLU (réunions supplémentaires, orientations du PADD, adaptations au projet réglementaire), le conseil municipal accepte de prendre en charge le coût supplémentaire 3 250.00 € HT.

5. Bâtiments communaux : travaux

Le conseil municipal (13 pour et 4 abstentions) valide les travaux suivants :

- Changement du chauffage dans le club house du Foot : coût : 1 780.23 € HT
- Installation Aérothermes supplémentaires dans la salle de l'étage de la salle des sports : coût 3 628.95 € HT
- Mise en place de portes automatiques au Triskell : Coût : 14 212.00 € HT.

6. Lotissement du Styvell, 2ème tranche : fixation du prix du m²

Suite au lancement de la 2nde tranche des travaux dans le lotissement du Styvell, permettant de viabiliser 13 lots, le conseil municipal fixe le prix à 40.00 € TTC le m².

7. Tarif assainissement 2019

Le conseil municipal décide d'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2019 les tarifs ci-dessus :

- Abonnement : 61.56€
- Consommation :
 - ⇒ De 1 à 80m³ : 1.75 €
 - ⇒ De 81 à 130 m³ : 1.58 €
 - ⇒ Au-delà de 130 m³ : 1.34 €



VOTRE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

- 1 Rendez vous sur le site immatriculation.ants.gouv.fr
- 2 Choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer
- 3 Connectez-vous à votre espace ANTS ou via France Connect
- 4 Cliquez sur «Mon espace véhicule»
- 5 Effectuez votre demande d'immatriculation
- 6 Suivez votre demande en ligne




BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHÉ ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)
ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>

<https://www.facebook.com/ANTSdirect>
[@ANTSdirect](https://twitter.com/ANTSdirect)

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures : www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques



VOTRE DEMANDE DE PASSEPORT / CNI

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

Votre pré-demande Passeport/CNI

Ses avantages

- 1 Gain de temps : vos données sont déjà saisies lorsque vous vous rendez en mairie,
- 2 Simplification de votre démarche : moins de papier, fiabilisation des données, ...



Les étapes

- 1 Vous entamez votre demande depuis chez vous,
- 2 Vous pouvez la mettre de côté s'il vous manque des pièces à fournir et la reprendre à tout moment,
- 3 Au terme de votre pré-demande, vous obtenez un numéro de pré-demande qu'il faudra conserver,
- 4 Avec ce n° de pré-demande, **vous devez vous rendre en mairie pour la prise d'empreintes et pour finaliser votre demande.**



BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHÉ ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)
ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>

<https://www.facebook.com/ANTSdirect>
[@ANTSdirect](https://twitter.com/ANTSdirect)

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures : www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques



VOTRE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

- 1 Rendez vous sur le site permisdeconduire.ants.gouv.fr
- 2 Cliquez sur «Effectuer une demande de permis de conduire»
- 3 Connectez-vous à votre espace ANTS
- 4 Cliquez sur «Mon espace conducteur»
- 5 Effectuez votre demande de permis de conduire
- 6 Suivez votre demande en ligne




BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHÉ ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)
ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>

<https://www.facebook.com/ANTSdirect>
[@ANTSdirect](https://twitter.com/ANTSdirect)

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures : www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Vous n'avez pas la possibilité d'effectuer vos démarches en ligne, rendez-vous dans une Maison des Services au Public.

Qui sommes-nous ?

Le bureau de poste réunit les services sous un même toit avec une Maison de services au public et devient un véritable lieu d'accueil, d'information, et d'orientation. Le bureau dispose d'un flot de services au public avec un accès à des services numériques. Les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics « essentiels ».

Ouverture - Fermeture

- Lundi : 9h - 12h 14h 17h
- Mardi : 9h15 - 12h 14h 17h
- Mercredi : Fermé
- Jeudi : 9h - 12h 14h 17h
- Vendredi : 9h - 12h 14h 17h
- Samedi 9h - 12h

Nous contacter

msap.saint-thegonnec@laposte.fr
02.98.79.60.58

Place de la Mairie
29410 Saint-Thégonnec
Parking à proximité



L'APEL de l'école du Sacré Cœur de GUICLAN présente

RECREA-FUN

16 ET 17 FÉVRIER

Salle Omnisports de Guiclan

Samedi 16/02
14h à 21h
Parc de jeux
Structures Gonflables
Ateliers Créatifs
Lecture de Contes
18h30-20h00
Univers pour Petits et Grands

Dimanche 17/02
10h à 18h
Parc de jeux
Structures Gonflables
Ateliers créatifs
Univers pour Petits et Grands

Restauration Sur place
Crêpes
Saucisses
Frites

!NOUVEAUTÉ!
Escape Game
Enfants
1€
En supplément

Structures Gonflables

ENFANTS :
5€ 8€
Les 2 jours
ADULTES :
1€

RESEAU PRO E.Leclerc

Grand Bal Costumé

De 1 à 99 ans... et plus !

Guiclan

Samedi 23 février
TRISKELL 20h30

AU PROFIT DES ÉCOLES DE GUICLAN

ENTRÉES
5 à 14 ans : 1€
+ de 14 ans :
déguisé 2€
non déguisé 3€

BUVETTE
Saucisses Frites
Crêpes
Bar
Bonbons

Association **GUICLAN** AUTREMENT

ÉCOLES : PORTES OUVERTES

LYCÉE du ÉON ANDIVISIAU Secrétariat de la Proviseure
Dominique Toullec
02.98.24.44.25 - secretariat.0292047t@ac-rennes.fr

Portes ouvertes du lycée :

- vendredi 22 mars de 16 h 30 à 19 h 30
- samedi 23 mars de 9 h à 12 h

COLLÈGE DE KERZOURAT

Portes ouvertes du Collège

► Vendredi 8 février 2019 - de 17h à 20h

Contact : 17 Rue du Général Weygand, 29400 Landivisiau
Téléphone : 02 98 68 03 23

GROUPE SCOLAIRE "LES 2 RIVES"
« PORTES OUVERTES »

du Lycée St Sébastien 4 rue Hervé De Guébriant et du Lycée St Joseph Route de Pencran LANDERNEAU,

► Vendredi 8 mars 2019 de 17h à 20h
► Samedi 9 mars 2019 de 9h à 13h



LA MFR DE MORLAIX

Portes Ouvertes :

Vendredi 25 janvier de 16h à 18h et
samedi 26 janvier de 9h à 18h,

Vendredi 8 mars de 16h à 18h et samedi 9 de 9h à 18h.

La MFR de Morlaix accueille les jeunes à partir de la 4^{ème} puis pour des BEP et des BAC Pro dans les filières du Service à la Personne et au Territoire ou de l'Agriculture.



GUICLAN
Salle du Triskell **Samedi 02 Mars**

Plus de **3000€** de lots à gagner...
Venez tenter votre chance !

Ouverture des portes à 18h00
Début des jeux à 20h00
Pas de réservation possible

ICI VOTRE LIGNE DE TEXTE OFFERTE

5	29	49	59	61	
17	21	51	76	88	

Animé par **MALOU**

Des bons d'achats de **50€ à 200€**
De nombreux autres lots...



Petite restauration sur place
Bonbons surprise
Salle chauffée
Organisé par l'APE
de l'école Jules Verne

Boulangerie
Pâtisserie

**NATHALIE LECALLIER
& SEGAL**
MAÎTRE ARTISAN

4, pl. de l'église - 29410 Guiclan - 02 98 79 63 88

Ouvert:
Du mardi au samedi
07h00 - 12h45
15h00 - 19h00
Dimanche
07h30 - 12h45

LE FOURNIL DE GUICLAN

La boulangerie sera fermée pour congés
du mardi 12 février au lundi 25 février 2019 inclus.
Réouverture le mardi 26 février 2019 à 7h00

LOCATION DE MOBILIER

Les associations et les particuliers ont la possibilité de louer des tables et des chaises auprès de la mairie. Ce service est gratuit pour les associations et fête de quartiers, et payant pour les particuliers (0.80 € la table et 0.20 € la chaise).

La réservation et le paiement se font auprès des services administratifs de la mairie. Le retrait et le retour lors des permanences des services techniques :

Retrait : Vendredi de 11h à 12h; Retour : lundi de 11h à 12h

En dehors de ces créneaux, il ne sera pas possible de prendre du mobilier.

OBJET TROUVÉ

À réclamer en mairie : un porte clef du casino de Roscoff avec 2 clefs.

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan
Nicolas BONNET 12 rue de Penzé 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h00-19h00 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35 - pharmaciebonnet@guiclan.com

**Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe**

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► **Médecins généralistes** Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

Samedi matin sans rendez-vous de 9h00 à 12h00

► **Cabinet infirmier** PORZIER - MARTIUS - KERRIOU

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► **Ostéopathe** Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous
Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► **Psychomotriciennes**

Mona CRENN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.31.02.31.89

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► **Orthophoniste** Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par téléphone au 07.68.97.12.78



Sur la commune
2 défibrillateurs cardiaques
sont accessibles dans
Le hall de la salle des sports
et devant la mairie en face de
la boîte aux lettres de la Poste

SERVICES MUNICIPAUX

► **Mairie / Accueil du public :**

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h / 12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : communedeguiclan@orange.fr

Site : www.guiclan.fr

► **Agence Postale Communale**

02 98 79 62 29 Du lundi au samedi de 9h à 11h30.

► **ADMR du Haut-Léon**

St Pol de Léon : 8h30-12h30 et 13h30-18h00 :

Renseignements et RDV au 02 98 19 11 87

Permanence **Guiclan** : 4ème mardi du mois de 10h00 à 12h00 / 02 98 79 76 96

► **Conciliateur** 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

► **Bibliothèque municipale** 02 98 79 48 24

Ouverture au public : Lundi 14h-16h30/ Jeudi

16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h

mail : b.municipaledeguiclan@orange.fr

► **Restaurant scolaire** 09.62.57.74.92► **Garderie municipale** 02 98 79 46 66

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► **CLSH « Les Grimoys »** 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► **Animation jeunesse**

Ouvert pendant les vacances scolaires.

Contact : 06 77 75 81 17

► **Halte garderie itinérante**

«1000 pattes» 06 64 22 28 14

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30, le mardi momentanément à Guimiliau.

► **RPE (Relais petite Enfance)**

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

Guiclan : 1 temps d'éveil /mois le vendredi.

► **Mission locale** 02 98 68 67 64

Permanence à la Maison de l'Emploi à Landivisiau, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Courriel : economie@pays-de-landivisiau.com

► **Syndicat des eaux de la Penzé**

22 avenue de Ker Izella
29410 ST-THEGONNEC

Service administratif ouvert au public :

L, Ma, J et V de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
02 98 79 40 94

Services techniques 02 98 79 41 98.

► **Ouverture des déchetteries (hiver)**

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h00

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h00

mardi /mercredi 13h30 à 18h00. Fermé le jeudi.

► **Collecte des ordures ménagères :**

Bourg le mercredi / Campagne le jeudi

Sortir le conteneur la veille